

undefined - mercredi 30 août 2017

TROIS FRONTIÈRES

EUROAIRPORT

Liaison ferroviaire : les inquiétudes de l'Adra



S'il y a des trains, il y aura davantage d'avions. Et donc de nuisances pour les riverains, raisonne l'Adra. Photo L'Alsace/ Thierry Gachon

L'Adra (Association de défense des riverains de l'EuroAirport) voit dans le projet de liaison ferroviaire de l'aéroport certes un atout pour son développement... mais aussi des désagréments supplémentaires pour tous ceux qui vivent à proximité.

Vent debout contre « l'extension sans limite du trafic à l'EuroAirport », l'Association de défense des riverains de l'EuroAirport (Adra) s'inquiète du projet de liaison ferroviaire avec l'aéroport. Dans un courrier, elle note : « La lettre d'information EAP by Rail

(www.eapbyrail.org), distribuée récemment dans les boîtes aux lettres, relance la question de l'extension sans limite du trafic à l'EuroAirport. »

Déjà en 2013, l'Adra mettait en garde contre ce projet, « dont les répercussions considérables vont bien au-delà des 6 km de rail entre Saint-Louis et l'EuroAirport ». Principal opérateur de l'aéroport binational, le canton de Bâle-Ville joue un rôle majeur dans ce projet, avec au final le raccordement de l'aéroport au réseau ferré grandes distances suisse, comme le précise l'association. « Avec son autre projet de liaison ferroviaire sous la ville dite Herzstück, Bâle veut relier la gare CFF/SBB, la Badische Bahnhof et la gare Saint-Jean pour permettre les liaisons directes entre l'EuroAirport et les grandes villes suisses, dont Zurich. La Suisse prévoit en effet, dans son Plan sectoriel d'infrastructure aéroportuaire (PSIA), une augmentation de plus de 50 % du trafic avec 147 000 mouvements à l'horizon 2030, contre 95 500 mouvements en 2016. »

Selon l'Adra, ce projet est problématique pour plusieurs raisons. D'abord son coût, estimé en 2010 à 220 millions d'euros et dont la rentabilité annoncée ne tiendrait pas compte du coût environnemental et sanitaire qu'engendre l'augmentation du trafic. Ces coûts sont sans compter l'extension de la ligne du tram 3 qui vient d'être actée et des lignes de bus déjà existantes.

• « Plus au service de la Regio TriRhena, mais juste une alternative à Zurich-Kloten arrivé à saturation »

Ensuite, « l'extension de la zone de chalandise liée au nouveau raccordement ne fait plus de l'aéroport de Bâle-Mulhouse un aéroport au service de la Regio TriRhena, mais vise à devenir, avec des liaisons intercontinentales low cost et toujours plus de fret, une alternative à Zurich-Kloten arrivé à saturation et qui est fermé de 23 h à 6 h. »

Pour l'Adra, « la conséquence directe est l'augmentation des nuisances sonores et des émissions des gaz à effet de serre qui ne pourront jamais être compensées par le transfert local de passagers de la voiture vers le train. »

Avec l'Adra, les associations de riverains allemandes et suisses veulent qu'un éventuel raccordement ferroviaire « soit assorti de la mise en œuvre d'une extension du repos nocturne de 23 h à 6 h, de la limitation des mouvements à 100 000 accompagnée de la réduction du bruit après 22 h et avant 7 h et de la suppression des trajectoires Elbeg de 270°, Lumel et Basud fortement impactantes. » L'Adra rappelle que jusqu'à présent «

l'aéroport n'a jamais montré la moindre volonté de satisfaire simplement une des trois revendications légitimes des associations ».

- **« Ce projet sert d'abord les intérêts suisses »**

Ce projet sert d'abord les intérêts suisses, selon l'Adra. « En 2016, 53 % du trafic passager de l'aéroport est en provenance ou à destination de la Suisse. Les bénéfices commerciaux et industriels générés par la plate-forme aéroportuaire vont essentiellement à des entreprises suisses. Bâle investit pour développer la compétitivité de sa métropole. Par contre, elle n'en supportera pas les nuisances sanitaires ou environnementales, se limitant purement et simplement à cinq ou six survols en journée et interdisant son survol de 22 h à 7 h. »

Et l'Adra de conclure : « Pour ce projet transfrontalier réalisé en partenariat, les riverains français sont en droit d'attendre que leur cadre de vie et leur santé ne soient pas sacrifiés. L'Adra s'y emploiera en union avec les associations suisses et allemandes. »

undefined - mercredi 30 août 2017